



UNOWAS Magazine

Ensemble pour la Paix

Magazine trimestriel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Pour un partenariat régional renforcé

S

A

H



UNITED NATIONS OFFICE
FOR WEST AFRICA
AND THE SAHEL

UNOWAS

BUREAU DES NATIONS UNIES
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
ET LE SAHEL



CNMC

CAMEROON-NIGERIA
MIXED COMMISSION



COMMISSION MIXTE
CAMEROUN-NIGERIA

A lire dans ce numéro



UNOWAS en bref



EDITO - Pour un partenariat régional renforcé



Au Conseil de Sécurité des Nations Unies, Simão prône un renforcement du partenariat avec les acteurs régionaux et internationaux pour faire face aux nombreux défis en Afrique de l'Ouest et au Sahel



UNOWAS renforce son partenariat avec la CEDEAO et l'UFM



Le Cameroun et le Nigeria déterminés à finaliser le processus de démarcation



Face à la crise des déplacés, les agences de l'ONU s'unissent pour renforcer la résilience des communautés dans le Golfe de Guinée



La voix des jeunes compte



Accélérons le progrès, Investissons dans les femmes !



Leonardo Santos SIMAO

Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et Chef de l'UNOWAS/CNMC

Pour un partenariat régional renforcé

Face à des défis, de plus en plus complexes et pernicieux qui menacent chaque jour la paix et la stabilité et fragilisent davantage la vie de millions de personnes, une mobilisation accrue et un engagement fort de tous les acteurs, nationaux, régionaux, et internationaux sont urgents pour endiguer l'expansion de ces défis et préserver la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Vingt-deux ans après son établissement, UNOWAS n'a cessé de promouvoir un partenariat régional responsable avec les différents acteurs qui opèrent dans la sous-région afin de mieux coordonner les efforts visant à améliorer la bonne gouvernance, à renforcer l'Etat de droit et à consolider la paix et la stabilité, tout en soutenant le développement des capacités des acteurs étatiques, de la société civile

et des citoyens en Afrique l'Ouest et au Sahel.

Convaincu de cette approche, UNOWAS a renouvelé son engagement régional en signant récemment un Accord de coopération avec la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et avec l'Union du fleuve Mano (UFM).

L'Accord de coopération avec la CEDEAO, signé le 8 février 2024 à Abuja, Nigéria, et celui signé avec l'UFM le 1 mars à Dakar, marquent une nouvelle étape dans les relations de coopération qui lient les deux entités avec UNOWAS. Ils renforcent la coopération existante avec les deux institutions dans des domaines aussi divers que la prévention et la résolution des conflits, la promotion de la bonne gouvernance, les droits

de l'homme, y compris l'intégration de la dimension genre, la lutte contre la violence fondée sur le genre et la protection des droits de la femme. Parmi les autres domaines figurent également le respect de l'Etat de droit, le soutien aux processus politiques inclusifs, la promotion d'une paix et d'une stabilité durables, le développement social, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale, la lutte contre les effets du changement climatique sur la sécurité humaine.

La signature des deux Accords de coopération avec la CEDEAO et l'UMR, confirme la volonté des trois entités d'approfondir leur partenariat régional et d'œuvrer ensemble en faveur de la paix et la prospérité en Afrique de l'Ouest et le Sahel.

UNOWAS

- ◆ UNOWAS, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a été établi en 2002 en tant que mission politique spéciale régionale du Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix (DPPA) des Nations Unies.
- ◆ UNOWAS est dirigé par un Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.
- ◆ UNOWAS met en oeuvre le mandat donné par le Conseil de sécurité pour prévenir les crises et des conflits à travers un rôle actif dans la diplomatie préventive, les bons offices, et la médiation politique.
- ◆ Le mandat d'UNOWAS couvre 15 pays : Bénin, Burkina Faso, Cabo-Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
- ◆ UNOWAS travaille en étroite collaboration avec les différentes entités des Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux, notamment la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad, la Commission du golfe de Guinée, le Groupe des Cinq pour le Sahel et l'Union Africaine, pour consolider la paix et prévenir les conflits.
- ◆ UNOWAS soutient les 15 pays dans leurs efforts pour consolider la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, et l'intégration du genre dans les initiatives de prévention et de gestion des conflits.
- ◆ UNOWAS soutient les institutions sous-régionales et les États dans leurs efforts à faire face aux menaces transfrontalières et transversales qui pèsent sur la paix et la sécurité dans la sous-région. UNOWAS contribue également à l'analyse et l'évaluation de l'impact du changement climatique sur la sécurité et la stabilité dans la sous-région.
- ◆ UNOWAS contribue à la mise en œuvre de la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS) pour soutenir les pays du Sahel à faire face aux multiples défis sécuritaires, de développement, la gestion des effets du changement climatique et la promotion du développement durable.
- ◆ Le Représentant spécial du Secrétaire général est également le Président de la Commission Mixte Cameroun-Nigéria (CMCN), créée pour faciliter la mise en œuvre de l'arrêt rendu en 2002 par la Cour internationale de justice (CIJ) sur le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigéria.
- ◆ La CMCN appuie le travail de démarcation de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Elle soutient la réponse aux besoins des populations affectées par les travaux de démarcation. Depuis sa création, la CMCN a démarqué 2050 km sur un tracé de frontière estimé à 2100 km et a construit 2213 bornes frontières sur un total estimé à 2969.

Visite du Représentant spécial Simão au Burkina Faso et au Niger



Le Représentant spécial, Leonardo Santos Simão, s'est rendu au Burkina Faso du 6 au 8 mars et au Niger du 25 au 28 mars, suite à la décision de l'Alliance des États du Sahel, composée du Burkina Faso, du Mali et du Niger, de se retirer de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Au Burkina Faso, le Représentant spécial du Secrétaire général Simão a rencontré, entre autres, S.E. M. Apollinaire Joachimson Kyelem de Tambeilla, Premier Ministre ; S.E. M. Karamoko Jean-Marie Traoré, ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et du Burkinabé à l'Etranger, ainsi que d'autres représentants du Gouvernement de la Transition. Il a souligné l'importance de mobiliser l'appui des bailleurs de fonds pour relever les défis humanitaires qui affectent le Burkina Faso et a souligné la nécessité de maintenir le dialogue entre les trois pays et la CEDEAO pour maintenir les bénéfices de l'intégration régionale. Au Niger, il a été reçu en audience par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens de l'étranger, Bakary Yaou Sangaré, et le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration territoriale, le général de brigade Mohamed Toumba. Le Représentant spécial a plaidé en faveur d'un renforcement de la coopération entre les Nations Unies et le Niger et a souligné l'importance du dialogue entre les acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

Au Ghana, le Représentant spécial souligne le caractère central des partenariats



Le Représentant spécial du Secrétaire général Simão s'est rendu au Ghana du 26 au 29 février pour participer à la troisième édition du Forum Kofi Annan sur la paix et la sécurité (Forum KAPS), un événement de haut niveau sur le thème « Migration et résilience sociétale dans un ordre mondial multipolaire : résoudre les conflits et construire la paix en Afrique ». M. Simão a souligné le rôle central des partenariats pour relever les défis qui compromettent les progrès en matière de paix, de sécurité et de développement durable, et a réaffirmé l'engagement de l'UNOWAS à poursuivre son engagement avec les partenaires nationaux et les organisations régionales et sous-régionales, notamment l'Union africaine et la CEDEAO, l'Initiative d'Accra, entre autres. Au cours de sa visite, M. Simão a été reçu par Son Excellence M. Nana Akufo-Addo, Président du Ghana, avec lequel il a discuté de diverses questions relatives à la paix et à la sécurité dans la sous-région, notamment les menaces persistantes du terrorisme et de la sécurité maritime, et les moyens de renforcer le partenariat entre l'ONU et le gouvernement et le peuple ghanéen. Le Représentant spécial a salué le rôle de leadership joué par le Ghana dans la promotion de la sécurité dans la sous-région grâce à son engagement continu en faveur de l'Initiative d'Accra.

Rôle des droits de l'homme et de l'état de droit dans l'organisation des élections



L'UNOWAS, en collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH-BRAO), a organisé le 25 janvier un échange régional sur le thème « Le rôle et la place des droits de l'homme et de l'État de droit dans la tenue d'élections inclusives, crédibles, transparentes et pacifiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel ». La session visait à renforcer la prise en compte des impératifs des droits de l'homme et de l'état de droit dans la prévention de la violence électorale et des crises connexes. Les participants ont analysé le lien entre les droits de l'homme, l'État de droit et les élections, ainsi que le rôle de la société civile.

Dialogue régional sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel par intérim, M. Khassim Diagne, a pris part au Dialogue régional sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés qui s'est tenu dans la capitale togolaise, Lomé, les 21 et 22 mars derniers. Organisé conjointement par le gouvernement du Togo et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ce dialogue régional avait pour objectif de favoriser les échanges intergouvernementaux sur la manière dont les États de la sous-région remplissent leurs obligations internationales en matière de protection des réfugiés, tout en répondant aux préoccupations et priorités en matière de sécurité nationale. M. Diagne s'est félicité de cette initiative conjointe du gouvernement togolais et du HCR, qu'il a qualifiée de très importante, et dont les travaux bénéficieront à l'engagement du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), notamment en matière de prévention des conflits. Il a rappelé que les populations civiles se trouvent souvent prises dans un état, entre l'insécurité et les conséquences humanitaires et les violations des droits de l'homme qui en découlent.



2024 L'eau pour la paix



L'eau pour la paix

Créer un effet d'entraînement pour
un avenir meilleur

Pour en savoir plus, consultez le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau
2024: l'eau pour la prospérité et la paix, [ici](#).

Au Conseil de Sécurité des Nations Unies, Simão prône un renforcement du partenariat avec les acteurs régionaux et internationaux pour faire face aux nombreux défis en Afrique de l'Ouest et au Sahel



Le Représentant Spécial Simão au Conseil de Sécurité de l'ONU

Le 11 janvier 2024, le Représentant spécial et chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Leonardo Santos Simão, a présenté, au Conseil de Sécurité des Nations Unies, le dernier rapport du Secrétaire Général sur les activités d'UNOWAS. Les processus de transition au Burkina Faso, Mali et au Niger, la persistance des tensions politiques, l'insécurité grandissante dans le Sahel avec une aggravation de la situation humanitaire, et, l'impact négatif du changement climatique sur la paix et la sécurité dans la sous-région, ont été au cœur de sa présentation.

Devant les membres du Conseil de Sécurité, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão a souligné que « des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de consolidation de la démocratie, répondant ainsi au désir de changement porté par une jeune génération de plus en plus importante. » Selon lui, la bonne conduite

de l'élection présidentielle 2023 au Libéria a « démontré la capacité des institutions à organiser des scrutins crédibles et à mettre en place des gouvernements dotés d'une légitimité constitutionnelle ».

Cependant, les tensions politiques en Sierra Leone et en Guinée-Bissau, à la suite de processus électoraux, « rappellent la nécessité de renforcer la

crédibilité des institutions et des processus de gouvernance démocratique de manière durable, faute de quoi les fragilités sous-jacentes risquent toujours de refaire surface d'une manière ou d'une autre, » a-t-il martelé.

Dans son intervention, le Représentant spécial s'est également inquiété du rétrécissement de l'espace civique et politique dans certains pays de la

sous-région. « Malheureusement, les arrestations de journalistes et de défenseurs des droits humains, ainsi que les restrictions à l'accès à Internet et à la liberté de la presse, entre autres préoccupations, ont encore alimenté l'impression d'un déclin de l'espace civique et politique dans certains pays », a-t-il déploré, tout en soulignant l'importance de respecter des libertés fondamentales, « notamment de réunion et d'expression, pour instaurer la confiance entre les citoyens et les institutions ».

Toujours sur le plan politique, et au regard des transitions en cours, M. Simão a réitéré l'engagement d'UNOWAS « à continuer de plaider en faveur du dialogue pour accélérer le retour à un ordre constitutionnel reflétant les aspirations des citoyens et garantir la transparence, l'inclusion et le respect des droits de l'homme dans la gestion des processus de transition ».

En revanche, la situation sécuritaire et les défis liés à la gouvernance demeurent des préoccupations majeures ayant un impact significatif sur la vie des communautés et menaçant constamment d'anéantir les progrès dans d'autres domaines, a ajouté le Représentant spécial. Il a mentionné la situation sécuritaire et humanitaire préoccupante, notamment au Burkina Faso, Mali et au Niger. Le changement anticonstitutionnel de pouvoir au Niger en juillet a créé une « ceinture de gouvernements dirigés par les militaires », venant aggraver les défis sécuritaires, humanitaires et de gouvernance, a-t-il affirmé. Il a vivement regretté les arrestations de journalistes et de défenseurs des droits humains, ainsi que les restrictions apportées aux libertés publiques.

Le Représentant spécial a également souligné « l'incertitude élevée » qui entoure le processus de transition

au Mali. La date des élections n'a pas encore été fixée, a-t-il dit. Il a noté la reconfiguration des mécanismes de sécurité régionaux dans la région découlant du retrait de la Mission de l'ONU au Mali, du départ des forces étrangères et de l'incertitude autour du G5 Sahel depuis le départ du Niger et du Burkina Faso. UNOWAS, a-t-il assuré, continuera de promouvoir le dialogue en vue de « l'accélération du retour » à l'ordre constitutionnel.

Parlant de l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, une réalité que nous ne pouvons ignorer, a-t-il dit, M. Simão a informé les membres du Conseil de Sécurité des résultats des évaluations des risques climatiques entrepris par UNOWAS qui indiquent que « le changement climatique renforce les risques sécuritaires en exacerbant les conflits intercommunautaires et les tensions sociales ». A cet égard, juste avant le début de la rencontre du Conseil de Sécurité, les membres du Conseil de sécurité qui ont rejoint les engagements communs liés au climat, à la paix et à la sécurité - France, Guyane, Japon, Malte, Mozambique, République de Corée, Slovénie, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique - ont publié une déclaration « exprimant leur profonde préoccupation concernant les graves impacts négatifs du changement climatique sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel et appelant à une action urgente ». Ils ont fait valoir que : « Les actions d'adaptation, d'atténuation et de résilience climatiques sensibles aux conflits, soutenues par des financements correspondants, constituent un levier important pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans la sous-région. »

M. Simão a appelé à une plus grande participation des femmes. « Il est impératif que les femmes prennent

leur place dans les instances de prise de décision, » a-t-il souligné tout en saluant une plus grande représentation des femmes dans les organes législatifs au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone.

Le Représentant spécial a conclu son propos en réitérant l'engagement d'UNOWAS à collaborer avec les partenaires régionaux et internationaux pour consolider la paix, la sécurité et la démocratie dont l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont tant besoin. « Face aux multiples défis, l'UNOWAS maintiendra le cap et déployera ses capacités, en utilisant ses bons offices, en appelant à l'accès humanitaire et en promouvant le respect des droits de l'homme et de l'État de droit, » s'est-il engagé.

Les différentes délégations se sont ensuite exprimées et ont mis en exergue le rôle crucial des agences sous-régionales, régionales, de l'UNOWAS et des autres agences de l'ONU dans une sous-région où l'impact du changement de gouvernement anticonstitutionnel dans certains pays, provoque des tensions politiques grandissantes. Plusieurs pays, notamment les États-Unis, ont exprimé leurs préoccupations face au délitement de la démocratie dans la sous-région et ont appelé à promouvoir les processus démocratiques. La Corée a, pour sa part, demandé un retour « dans les délais » à l'ordre constitutionnel, en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La France a elle aussi salué la mobilisation de la CEDEAO, « qui promeut la démocratie et le retour à l'ordre constitutionnel dans tous les pays où il a été mis à mal ». Il est essentiel que la CEDEAO établisse un dialogue avec les États afin de résoudre les menaces communes qui pèsent sur la région, a insisté la délégation de la Russie.

UNOWAS renforce son partenariat avec la CEDEAO et l'UFM



En signant un Accord de Coopération avec la CEDEAO et avec l'Union du Fleuve Mano (UFM), UNOWAS réaffirme son engagement pour un partenariat régional renforcé en faveur de la paix, la démocratie et le développement durable.

Face à des défis, de plus en plus complexes et pernicieux qui menacent, chaque jour, la paix et la stabilité et fragilisent la vie de millions de personnes, une mobilisation accrue et un engagement fort de tous les acteurs, nationaux et régionaux, est urgent pour endiguer l'expansion de ces défis et préserver la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Depuis plus de deux décennies, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), n'a cessé de privilégier l'approche régionale dans son engagement en faveur de la prévention des conflits et la consolidation de la paix, faisant ainsi du partenariat régional un pilier majeur de son action.

C'est dans cet état d'esprit qu'UNOWAS a signé un Accord de Coopération avec la CEDEAO et l'UMR pour renforcer leur coopération et réaffirmer leur engagement envers leur partenariat continu en faveur de la paix, la démocratie et le développement.

Le 8 février 2024 à Abuja, au Nigéria, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOWAS, M. Leonardo Santos Simao, et le Président de la Commission de la CEDEAO, Dr. Omar Alieu Touray ont signé un Accord de Coopération qui définit le cadre opérationnel de coopération et d'interaction pour des actions conjointes et complémentaires dans le cadre de l'appui des Nations Unies aux organisations régionales et sous-régionales.

L'Accord de Coopération avec la CEDEAO marque une nouvelle étape dans les relations de coopération qui lient les deux entités depuis 22 ans. Il renforce la coopération existante entre les deux institutions, telle que les réunions annuelles, l'élaboration et le suivi de plans de travail annuels conjoints, la participation aux réunions pertinentes et ad hoc des deux institutions, ainsi que le partage régulier d'informations et les engagements conjoints. Les domaines de coopération mis en avant dans Accord de Coopération comprennent la prévention et la résolution des conflits (médiation, bons offices et tous les autres moyens de règlement pacifique des différends, et consolidation de la paix), la promotion de la bonne gouvernance,

les droits de l'homme, y compris l'intégration de la dimension genre, la lutte contre la violence fondée sur le genre et la protection des droits de la femme. Parmi les autres domaines figurent également le respect de l'État de droit, le soutien aux processus politiques inclusifs, la promotion d'une paix et d'une stabilité durables, le développement social, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transnationale, la lutte contre les effets du changement climatique sur la sécurité humaine.

Dans la même veine, UNOWAS et UFM ont convenu le 1 mars dernier de renforcer davantage leur partenariat, en signant un Accord de Coopération triennal pour la période 2024-2026.

Signé par le Représentant spécial adjoint par intérim du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Khassim Diagne, et la Secrétaire générale de l'UFM, l'Am-

bassadrice Maria Harisson, cet Accord de Coopération définit les principaux domaines d'activités conjointes visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité au sein des États-membres de l'organisation sous-régionale, à savoir la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

Se félicitant de l'excellente collaboration entre l'UNOWAS et le Secrétariat de l'UFM, M. Diagne, a souligné que « la signature aujourd'hui de l'Accord de Coopération témoigne de notre engagement commun inébranlable à travailler ensemble pour servir les populations de la sous-région et renforcer la paix et la démocratie ».

De son côté, la Secrétaire générale de l'UFM, l'Ambassadrice Maria Harisson, a salué l'excellente relation de travail entre l'UNOWAS et son organisation « pour accélérer l'accès d'une cinquantaine de millions de personnes à la stabilité régionale afin de les aider à at-

teindre leur plein potentiel et parvenir à un développement économique ».

Depuis 2013, l'UNOWAS et l'UFM signent régulièrement des Accords de Coopération pour guider l'appui des Nations Unies aux États membres de l'UFM. Cet accord 2024-2026, signé pendant une période cruciale pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel marquée par des défis accrus, notamment l'insécurité et les changements anti-constitutionnels de gouvernement, permettra de faire le point sur les acquis en matière de gouvernance démocratique et les nouvelles menaces à la paix et à la sécurité.

La signature des deux Accords de Coopération avec la CEDEAO et L'UMR, illustre l'approfondissement du partenariat régional et témoigne de l'engagement des trois entités en faveur de la paix et la prospérité en Afrique de l'Ouest et le Sahel.



La Secrétaire générale de l'UFM, l'Ambassadrice Maria Harisson et le Représentant spécial adjoint par intérim, Khassim Diagne, lors de la signature de l'Accord de Coopération

Le Cameroun et le Nigeria déterminés à finaliser le processus de démarcation



En sa qualité de Président de la Commission mixte Cameroun-Nigeria (CMCN), Leonardo Santos Simão, s'est rendu à Yaoundé, Cameroun, pour réaffirmer le soutien des Nations unies à la finalisation du processus de démarcation.

Après avoir effectué, le 8 février dernier, sa visite à Abuja, au Nigéria au cours de laquelle il s'est entretenu avec les autorités Nigérianes, le Président de la CMCN a tenu à se rendre à Yaoundé pour faire le point avec les autorités Camerounaises. Du 5 au 7 mars derniers, M. Simão a eu des réunions de travail avec, notamment, le Premier Ministre, S.E.M. Joseph Dion Ngute, et S.E.M. Felix Mbayu, Ministre délégué chargée du Commonwealth auprès du ministre des Relations extérieures. Il a également eu une réunion avec la délégation du Cameroun à la CMCN, dirigée par son Chef, le ministre Michel Zoah, et l'équipe pays des Nations unies.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'engagement du Président de la Commission pour soutenir les efforts inlassables des deux pays à parachever le processus de démarcation de la frontière, en accord avec l'Ar-

rêt de la Cour internationale de justice (CIJ) du 10 octobre 2002.

Les discussions ont permis d'aborder les différents aspects relatifs à la finalisation du processus de démarcation, notamment la nécessité de trouver un accord sur la délimitation des trois zones frontalières sur lesquelles des différences persistent.

À cet égard, M. Simão a salué la décision des deux pays voisins de résoudre leurs désaccords sur les zones mentionnées au sein de la Commission Mixte et de ne plus recourir à la Cour Internationale de Justice (CIJ), comme ils l'avaient annoncé lors de la 34ème session de la Commission Mixte.

Le Président de la CMCN a réaffirmé le soutien indéfectible des Nations unies aux deux pays. Il a encouragé l'équipe pays des Nations unies à poursuivre son appui et terminer, dans les meil-

leurs délais l'actualisation de l'évaluation des besoins des populations affectées par la démarcation et à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les projets visant à relever les défis identifiés en vue de renforcer la confiance et le soutien des populations sur la démarcation frontalière.

Crée en novembre 2002, par le Secrétaire général des Nations Unies, feu Kofi Annan, à la suite de la demande des présidents Paul Biya du Cameroun et Olusegun Obasanjo du Nigeria, la CMCN a pour mandat de faciliter la mise en œuvre de l'Arrêt de la Cour internationale de justice (CIJ) du 10 octobre 2002 sur le différend frontalier opposant le Cameroun et le Nigeria. A ce jour, la CMCN a démarqué 2065 kilomètres sur un tracé de frontière estimé à 2100 kilomètres.

La Commission Mixte Cameroun-Nigeria en Action

Activités	Réalisations
Faciliter le retrait des troupes et le transfert d'autorité dans la zone du lac Tchad, le long de la frontière terrestre et dans la presqu'île de Bakassi	La CMCN a facilité le transfert pacifique de l'autorité de Bakassi au Cameroun par le biais de l'Accord de Greentree, conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.
Délimitation de la frontière terrestre et délimitation de la frontière maritime entre les deux pays	<p>2 050 kilomètres de démarcation ont été enquêtés et approuvés par le Cameroun et le Nigeria sur un total d'environ 2 100 kilomètres.</p> <p>Délimitation de la frontière maritime conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.</p> <p>Sur un total of 2696 pilliers à mettre en place, 1673 bornes ont déjà été construites et placées.</p>
Répondre aux besoins des populations locales dans les zones frontalières affectées par les activités de démarcation	La CMCN, en liaison avec des partenaires, a développé des programmes en faveur des populations pour atténuer les impacts causés par la démarcation.
Faire des recommandations sur le renforcement de la confiance afin de promouvoir les opérations de coopération transfrontalières	La Commission mixte a également approuvé les recommandations de coopération transfrontalière sur les gisements d'hydrocarbures à cheval sur la frontière maritime.

Face à la crise des déplacés, les agences de l'ONU s'unissent pour renforcer la résilience des communautés dans le Golfe de Guinée



Une mère et son enfant - Côte d'Ivoire
Photo : WFP

Alors que le nombre de réfugiés fuyant les conflits armés et les violations des droits de l'homme dans le Sahel central a fortement augmenté au cours des 12 derniers mois dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont lancé un plan d'intervention conjoint de 142 millions de dollars pour les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les communautés d'accueil dans le golfe de Guinée.



L'inaction exacerbé l'insécurité alimentaire, amplifie les vulnérabilités, perturbe l'éducation et pose d'importants problèmes de santé et de logement.

L'aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger a déclenché des mouvements de réfugiés vers le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Au début de l'année 2024, le nombre de personnes cherchant refuge dans les régions septentrionales de ces quatre pays s'élevait à 87 000 personnes, principalement des femmes et des enfants.

Le plan de réponse conjoint vise à renforcer la résilience des communautés dans les régions du nord en améliorant l'accès à la protection, à l'alimentation,

à la nutrition, à l'éducation, aux soins de santé, à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'aux moyens de subsistance par le biais d'approches communautaires. Il s'aligne sur les interventions de développement existantes qui soutiennent les efforts nationaux et locaux, renforcent les capacités des communautés et favorisent une cohésion sociale durable.

Cette situation souligne le besoin urgent d'une réponse collaborative des quatre agences des Nations Unies en Afrique de l'Ouest pour soutenir les populations déplacées et relever les défis auxquels elles sont confrontées.

Approuvé par les autorités nationales, cet effort de collaboration rassemble les partenaires humanitaires et de développement ainsi que les acteurs locaux, qui s'engagent à protéger et à aider les personnes touchées par le déplacement. Grâce à ce plan, les agences des Nations unies visent à anticiper les chocs futurs, à atténuer les effets négatifs potentiels et à contribuer à la stabilité et à la résilience des nations du golfe de Guinée.

Le plan répondra aux besoins immédiats de 200 000 réfugiés et demandeurs d'asile, de 47 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays et de 317 000 résidents des communautés d'accueil. Il vise à renforcer la cohésion sociale, à améliorer les infrastructures et à stimuler les économies locales, jetant ainsi les bases d'une résilience à long terme face aux chocs et aux tensions.

Il comprend un chapeau régional et quatre chapitres nationaux distincts décrivant la réponse et les besoins dans chaque pays. La réponse s'articule autour d'une méthodologie commune visant à rationaliser les processus de collecte et d'analyse des données, à coordonner les interventions d'urgence, à adopter une ap-

roche centrée sur la communauté et à intégrer les principes de protection dans les pratiques existantes.

En tant que cadre de plaidoyer, ce plan conjoint aidera à mettre en commun les ressources limitées dans une réponse harmonisée à travers quatre pays, en travaillant avec une approche conjointe et en partageant régulièrement des informations avec les partenaires clés impliqués.

Selon la directrice régionale adjointe de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Mme Kristina Mejo, "l'inaction exacerbé l'insécurité alimentaire, amplifie les vulnérabilités, perturbe l'éducation et pose d'importants problèmes de santé et de logement. Elle conduit également à de nouveaux mouvements de populations de migrants, de demandeurs d'asile et de réfugiés, à la recherche de protection, d'installation et d'options d'assistance qu'ils n'ont pas trouvées dans leur premier lieu d'arrivée, avec les risques de mouvements secondaires qui ont un impact encore plus grand sur leurs vulnérabilités".



Cette situation souligne le besoin urgent d'une réponse collaborative des quatre agences des Nations Unies en Afrique de l'Ouest pour soutenir les populations déplacées et relever les défis auxquels elles sont confrontées.

La voix des jeunes compte



Le RSSG avec les participants au dialogue régional

En prélude aux échéances électorales prévues dans de nombreux pays en Afrique de l'Ouest et du Sahel, un dialogue régional entre le Représentant spécial, Leonardo Santos Simão, et des jeunes femmes et hommes de la sous-région, s'est tenu à Lomé, au Togo, le 29 février 2024. Une occasion pour échanger et écouter les jeunes parler de la paix, la sécurité, ainsi que de la situation socio-politique nationale et sous-régionale.

« Il est vital de prendre les mesures nécessaires pour soutenir davantage les jeunes dont la contribution aux élections est un gage au développement durable des pays de la sous-région, car sans l'implication et la participation active des jeunes femmes et hommes, il sera difficile de faire face aux nombreux défis. » Ces mots du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simão, prononcés lors du dialogue avec les jeunes femmes et hommes de la sous-région, réunis à Lomé, le 29 février, traduisent l'urgence de redéfinir le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix. Cela passe inévi-

tablement par l'inclusion politique et la prise en compte des voix des jeunes dans le processus de prise de décision.

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), reconnaît l'importance cruciale de s'engager auprès des jeunes de la sous-région. L'Afrique connaît aujourd'hui un profond changement démographique avec plus de 60% des 420 millions d'habitants qui ont moins de 25 ans et le Programme des Nations Unies pour le Développement estime que d'ici 2030, près de la moitié de la jeunesse mondiale vivra en Afrique. Malheureusement, la participation des jeunes à la gouvernance, notamment

des processus de prise de décision, de développement et de paix, est faible.

UNOWAS œuvre à changer ce paradigme dans la sous-région en soutenant les efforts des Etats, des organisations et d'autres partenaires en faveur d'une participation effective des jeunes aux processus électoraux qui constitue un élément clé pour renforcer leur rôle dans la consolidation de la paix. Surtout, en ce moment, où plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre doivent organiser des élections au cours de cette année 2024. Et, le Sénégal qui a déjà organisé son élection présidentielle, ce 24 mars 2024, ouvre la voie à ce changement, avec

une alternance démocratique et l'élection à la magistrature suprême de M. Bassirou Diomaye Faye, âgé de 44 ans, faisant de lui le plus jeune président de la République du Sénégal. D'autres élections présidentielles se tiendront au Ghana, en Guinée-Bissau, Mauritanie, et des législatives, qui n'ont pas eu lieu depuis 2018, couplées avec des élections régionales, seront organisées au Togo.

C'est dans ce contexte que UNOWAS a organisé un dialogue entre le Représentant spécial, Simao, et les jeunes de la sous-région. Cette initiative qui avait pour but d'explorer et d'améliorer la participation des jeunes aux prochaines élections, était un cadre d'échange sur divers sujets relatifs à la paix, la sécurité, ainsi que la situation socio-politique sous-régionale. En effet, M. Simao n'a pas manqué de rappeler, dans son propos liminaire, que le but poursuivi était de créer un espace ouvert favorisant l'écoute des jeunes qui constituent l'avenir et dont la voix compte.

Pendant plusieurs heures, plus d'une centaine de participants, représentants des organisations de femmes et de jeunes du Togo, ainsi que d'autres pays de la sous-région, de l'administration et des institutions de la République togolaise, des Forces de Défense et de Sécurité (FDS), des autorités coutumières, des partis politiques, et des syndicats, ont partagé leurs points de vue et perspectives sur la participation des jeunes femmes et hommes aux prochaines élections, les défis et les attentes des jeunes dans les processus avant, pendant et après les élections. Ils ont également partagé des bonnes pratiques et des initiatives planifiées pour améliorer les méthodologies pacifiques, et les opportunités pour les jeunes de l'Afrique de l'Ouest et de la région du Sahel. Ces jeunes de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée, de Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Nigéria, du Sénégal et du Togo ont également transmis leurs messages et exprimé leurs opinions, préoccupations et attentes concernant les enjeux électoraux et les actions à

entreprendre pour parvenir à une paix durable dans les pays de la sous-région.

Ce dialogue régional, a été précédé de trois jours d'atelier de mobilisation des parties prenantes pour la tenue des élections régionales et législatives apaisées au Togo qui ont rassemblé les décideurs, les acteurs de paix, les femmes, les jeunes, les forces de défense et de sécurité du Togo qui se sont accordées autour d'une déclaration d'engagements qui a été présentée aux autorités togolaises et au Représentant spécial, à la cérémonie de clôture.

Les ateliers de mobilisation des parties prenantes pour la tenue d'élections inclusives, apaisées et sans violences, constituent un outil privilégié de prévention des conflits dans les pays de la sous-région, pour UNOWAS et ses partenaires, notamment les membres du Groupe de Travail Femmes, Jeunes, Paix et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



Accélérons le progrès, Investissons dans les femmes !



Photo de la campagne de communication de la session virtuelle.

À l'occasion de la célébration de la journée Internationale de la femme, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et ses partenaires ont organisé, le 4 mars 2024, une session virtuelle sur le thème «Avenir inclusif : Avancer dans l'autonomisation économique des femmes et des filles en Afrique de l'Ouest et au Sahel». Synthèse.

Pour favoriser la croissance économique, la sécurité alimentaire, les possibilités de revenus, améliorer les conditions de vie des plus vulnérables, en particulier dans les zones rurales, il est crucial et urgent d'investir dans l'égalité des genres et l'avancement des femmes.

Selon le dernier rapport sur les progrès réalisés en matière d'égalité des genres publié par ONU Femmes et le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UN DAES), « un engagement médiocre en faveur de l'égalité des genres est à blâmer pour les progrès limités réalisés dans le cadre de l'objectif de développement du-

rable n° 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». L'élargissement de la participation des femmes au leadership et à la prise de décision et à l'optimisation des investissements dans l'égalité des genres aux niveaux national, régional et mondial figurent parmi les actions concrètes mentionnées dans ce rapport pour accélérer considérablement les progrès d'ici à 2030.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, les femmes et les filles font face à de nombreux défis qui s'étendent sur les plans économique, social et environnemental. Sur le plan économique, elles ont des taux de participation à la

main-d'œuvre inférieurs et un écart de salaire significatif entre les sexes. Socialement, les normes et pratiques culturelles limitent leurs droits, leurs libertés, leur autonomisation et leur représentation. C'est dans ce contexte que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et ONU Femmes, a organisé, le 4 mars 2024, un webinaire intitulé «Avenir inclusif : Avancer dans l'autonomisation économique des femmes et des filles en Afrique de l'Ouest et au Sahel». L'objectif était d'enrichir la compréhension et la discussion sur les méthodes visant à améliorer les

opportunités économiques pour les femmes et les filles dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, en accord avec le thème de la Journée internationale de la femme 2024 - "Comptons-la : Investissons dans les femmes. Accélérons le progrès."

Présidant la session d'ouverture de ce webinaire, M. Khassim Diagne, représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, par intérim, a mis l'accent sur le démantèlement des obstacles systémiques à l'engagement économique des femmes et des filles dans les zones de conflit. M. Diagne a plaidé en faveur de la résilience, de l'équité entre les sexes et du développement régional grâce à des efforts collaboratifs.

Pendant quatre tours d'horloge, 200 participants dont des experts d'ONU Femmes, de la BAD et des femmes Chefs d'entreprises, ont discuté de la manière de relever les défis et de saisir les opportunités pour amélior-

er le statut économique des femmes dans la région. Ils ont échangé, entre autres, sur la situation actuelle de la participation économique des femmes et des filles, les obstacles qu'elles rencontrent, ainsi que les stratégies d'inclusion innovantes et existantes. Un accent particulier a été mis sur l'éducation, l'entrepreneuriat, les politiques d'emploi, la culture numérique et l'accessibilité financière.

Ce webinaire a aussi facilité l'échange d'expériences et de conseils stratégiques, identifiant les étapes pratiques et les efforts de collaboration nécessaires pour renforcer l'inclusion économique, en l'occurrence la création de produits et de services financiers spécialement conçus pour les femmes entrepreneurs afin d'améliorer leur accès au financement, de lutter contre le travail non rémunéré et de capitaliser sur des produits financiers verts adaptés à leurs besoins. En outre, la session a examiné les moyens d'exploiter des opportunités telles que la Zone de libre-échange continentale

africaine (ZLECAF) et les stratégies d'inclusion numérique.

Une série de recommandations ont été formulées au terme de cette session. Les participants ont, entre autres, préconisé d'assurer une participation efficace et significative des femmes à toutes les étapes des processus de paix, de résolution des conflits et de consolidation de la paix, et de mettre en œuvre des interventions pour la prévention, la préparation et la durabilité afin d'aider à garantir la récupération des femmes des impacts des conflits et de contribuer à la paix, à la cohésion sociale et à la croissance économique. Ils ont également recommandé d'atténuer les inégalités structurelles et les obstacles auxquels sont confrontées les femmes et les filles et garantir l'accès des femmes à des emplois décents dans la sous-région, et de placer les femmes et les filles au cœur de la transition vers une économie verte.

LA PARTICIPATION ET LA REPRÉSENTATION ÉGALES DES FEMMES SONT ESSENTIELLES À LA PRISE DE DÉCISIONS INCLUSIVES



ONU
FEMMES